



PROGRAMME DE FORMATION ET DE SOUTIEN PROFESSIONNEL DES IRSC

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

Programme de formation et du soutien professionnel des IRSC

Depuis 2001, les [Instituts de recherche en santé du Canada \(IRSC\)](#), en collaboration avec le CRSNG et le CRSH, contribuent au renforcement de la capacité de recherche en santé du Canada en proposant aux stagiaires et aux chercheurs de toutes les disciplines de santé de la formation et du soutien professionnel par divers mécanismes et approches (p. ex. bourses directes, allocations indirectes et subventions de formation).

Entre 2000-2001 et 2016-2017, les IRSC ont mis en œuvre environ 561 programmes de bourses directes et possibilités de financement, pour un total de 8 337 bourses; ils ont ainsi investi 966 millions de dollars dans le financement direct de la formation et du soutien professionnel (fonds remis directement à un stagiaire par un programme de bourses, et non indirectement par la subvention de recherche ou de formation d'un directeur de recherche). Les investissements dans les programmes des IRSC ont diminué avec le temps, alors que ceux dans les programmes des trois organismes ont augmenté.

Formation en recherche en santé aux IRSC : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/50507.html>

Résultats

- Les investissements des IRSC dans les programmes de bourses directes de formation et de soutien professionnel contribuent à l'atteinte des objectifs et priorités de la *Loi sur les IRSC* et de la Feuille de route pour la recherche, et correspondent aux priorités du gouvernement fédéral.
- À l'heure actuelle, les IRSC remettent la plupart de leurs bourses dans les catégories de formation, surtout au postdoctorat; outre les subventions de recherche, peu de bourses favorisent la transition vers une carrière de chercheur indépendant.
- Les programmes de bourses directes de formation des IRSC viennent compléter ceux des trois organismes en visant la recherche priorisée, en donnant des occasions d'études à l'étranger (doctorat et postdoctorat) et en soutenant les stagiaires dont le profil est unique au milieu de la recherche en santé.
- Les programmes des IRSC (et des trois organismes) ne répondent pas au besoin de soutien continu (dans différentes catégories) de la carrière en recherche en santé, comme l'exige la *Loi sur les IRSC*.
- En général, le programme actuel (qui investit dans la prochaine génération de chercheurs afin de renforcer et de maintenir la capacité de recherche en santé du Canada) ne répond pas aux objectifs et priorités de la *Loi sur les IRSC*, de la Feuille de route pour la recherche et de la stratégie de formation, et ne présente aucun indicateur sur la totalité des activités et des investissements des IRSC en formation et en soutien professionnel (les indicateurs visent les objectifs des programmes des trois organismes, comme le recrutement et le maintien en poste, et l'obtention de postes de direction et de recherche).
- Les programmes de bourses directes de formation des IRSC renforcent la capacité de recherche du Canada en finançant des stagiaires qui poursuivent une carrière en recherche : la majorité des titulaires travaillent à temps plein dans le milieu universitaire.
- Le financement au postdoctorat a une plus grande incidence sur la productivité des titulaires et sur les retombées sur leur carrière que le financement dans d'autres catégories de formation.
- Les stagiaires ont besoin d'acquérir des compétences transférables puisqu'environ la moitié des titulaires n'occupent pas un poste permanent ou menant à la permanence et que jusqu'au quart d'entre eux ne travaillent pas dans le milieu universitaire.
- Le programme actuel ne décrit pas la manière dont les résultats attendus sont atteints pour chaque mécanisme de financement de la formation et comporte des lacunes dans les données de mesure du rendement.
- Les programmes actuels de bourses directes ne présentent pas d'objectifs précis quant à la formation, au mentorat ou à la formation multidisciplinaire. Malgré tout, les titulaires ont développé leurs compétences en recherche et pris part à des collaborations multidisciplinaires.
- Les programmes présentant des objectifs précis sur la formation, le mentorat et la formation multidisciplinaire ont pris fin, et il y a potentiellement une lacune dans les objectifs indirects de renforcement des capacités depuis que le Programme de subventions Fondation a pris fin.

*Direction de la planification, de l'évaluation et des résultats, Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
Mars 2021*

Recommandations et réponse de la direction

- 1 Les IRSC doivent continuer de fournir du financement contribuant à renforcer la capacité de recherche en santé afin d'atteindre les objectifs de la *Loi sur les IRSC* et de répondre aux besoins des stagiaires et du milieu de la recherche en santé. Plus précisément, ils doivent continuer à :
 - a) offrir un soutien pour les études à l'étranger au doctorat et au postdoctorat;
 - b) offrir un soutien postdoctoral à la fois aux stagiaires postdoctoraux et aux titulaires d'un diplôme dans une profession de la santé.
- 2 Les IRSC doivent définir comment ils arriveront à appuyer « de façon soutenue la poursuite de carrières scientifiques dans la recherche en matière de santé », comme l'exige la *Loi sur les IRSC*, dans l'ensemble de leurs mécanismes de financement de la formation et du soutien professionnel (directs et indirects).
- 3 Les IRSC doivent aligner leurs investissements et leurs activités en formation et en soutien professionnel sur les objectifs de la *Loi*, la stratégie de formation et le prochain plan stratégique.
- 4 Les IRSC doivent améliorer le suivi et la mesure du rendement de toutes leurs activités et tous leurs investissements (directs et indirects) en matière de formation et de soutien professionnel.

Réponse : La direction est d'accord et, en plus des investissements, les IRSC établiront ainsi un cadre stratégique et mettront en œuvre un plan d'action à combler les manques constatés dans la formation et le soutien apportés à chaque étape du parcours professionnel, du processus de transition et des choix de carrière.

Processus d'évaluation

L'Unité d'évaluation des IRSC a réalisé l'évaluation en 2019 pour se conformer aux exigences de la [Politique sur les résultats](#), guider la stratégie de formation et le plan stratégique 2020-2030, et fournir à la haute direction des IRSC des conclusions valides, instructives et exploitables sur :

- les besoins auxquels répond le programme;
- l'efficacité de la conception du programme dans l'atteinte des résultats;
- l'atteinte des résultats attendus.

Portée	Méthodologie
 Vise les programmes de bourses directes de formation et de soutien professionnel des IRSC pour la période allant de 2000-2001 à 2016-2017.	 Analyses de documents, de rapports de fin de bourse et d'autres données administratives, notamment de précédentes évaluations des programmes des IRSC et des trois organismes.
 Première évaluation thématique de la série de programmes de bourses directes de formation et de soutien professionnel des IRSC.	 Sondages auprès des titulaires et des candidats aux programmes de bourse de nouveau chercheur et de clinicien-chercheur.
 Exclut le financement indirect (stagiaires financés par un chercheur) et les bourses de trois organismes (les conclusions des évaluations ont été incluses, mais aucune donnée primaire n'a été recueillie).	 Analyse contextuelle des programmes de bourses canadiens et étrangers, analyse bibliométrique et analyse des trajectoires de financement.

Rapport d'évaluation complet : [Lien](#)
Plan d'action de la direction : [Lien](#)

Direction de la planification, de l'évaluation et des résultats, Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
Mars 2021